Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260320-DELIB_2026_24-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° d'ordre de la délibération :
N°2026-24

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

Objet :
Centre Communal d'Action Sociale

Date de convocation :
16/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 mars à 18h
Le conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC

Étaient présents : Christine SOVRANO, Tangi BRETON, Sabine REBEYROTTE, Alexandre BOUGET, Catherine LAURENT, Stéphane NEAR, Claire LAFOSSE, Patrice QUEMENER, Marie Claire PARCHEMINAL, Simon BUISSON, Aurélie BONTHONNEAU, Guy KERGOAT, Céline PERON, Thierry GUILLOU, David PILLOT, Mélanie LHUILLERY, Matthieu SIFFIER, Souhila SANCHEZ, Annick LARGANT, Erwan NORMAND.

Absents : Emmanuel BECQUET (procuration à Tangi BRETON), Marina LOZACH (procuration à David PILLOT)

Secrétaire de séance : Claire LAFOSSE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer à 10 le nombre de membres siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sachant que de droit, le Maire en assure la présidence.

Il convient donc de désigner cinq membres du Conseil Municipal pour siéger au CCAS.
Cinq autres personnes participant à des actions de prévention sociale, d'animation sociale ou de développement social dans la commune seront nommées par le Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au CCAS :

- Christine SOVRANO
- Annick LARGANT
- Claire LAFOSSE
- Aurélie BONTHONNEAU
- Céline PERON

Le Maire
Julien KERGUILLEC

MAIRIE DE PLEYBER-CHRIST (Finistère)

La secrétaire